







Le 08 février 2017

# NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES 2017 QUATRIEME REUNION

Suite aux nouvelles propositions de l'entreprise, l'intersyndicale a obtenu une suspension de séance et après concertation nous avons formulé de nouvelles demandes :

Les nouvelles propositions de l'Entreprise

#### **OUVRIERS/EMPLOYES**

Augmentation Générale de 11€ brut mensuel, Augmentation Individuelle 0.2% avec un minimum de 10€ brut mensuel.

### AGENTS DE MAITRISE

Augmentation générale de 0.3% brut mensuel, Augmentation individuelle de 0.5% avec 0.5% brut mensuel minimum.

#### **CADRES**

Augmentation individuelle de 0.9% avec 0.9% brut mensuel minimum.

## **TITRES RESTAURANT**

Droit au titre restaurant dès le premier jour du contrat de travail.

# SALAIRES DE BASE INFERIEURS A 1800€

Augmentation Générale de 22€ + Augmentation Individuelle.

#### **AUTRE**

Dans le cadre de la négociation sur l'intéressement l'entreprise maintient sa proposition du passage de la prime de 100 à 250€.

Les nouvelles demandes de l'Intersyndicale

#### **OUVRIERS/EMPLOYES**

Augmentation Générale de 20€ brut mensuel, Augmentation Individuelle 0.2% avec un minimum de 10€ brut mensuel.

### **AGENTS DE MAITRISE**

Augmentation générale de 20€ brut mensuel, Augmentation individuelle de 0.5% avec 0.5% brut mensuel minimum.

# **CADRES**

Augmentation individuelle de 1% avec 1% brut mensuel minimum.

#### TITRES RESTAURANT

Droit au titre restaurant dès le premier jour du contrat de travail.

# SALAIRES DE BASE INFERIEURS A 1800€

Passage à 1800€ puis Augmentation Générale et Augmentation Individuelle.

### **AUTRE**

L'intersyndicale maintient sa position. Première réunion de négociation intéressement le 27/02/17.

La direction nous fait part qu'elle reviendra vers nous.

Fin de séance. Vos Délégués Syndicaux